



Pour l'augmentation des pensions

Une nouvelle fois **les retraité·es sont dans le collimateur**, au moment d'établir les budgets de l'État et de la Sécurité sociale. Cela fait des dizaines d'années que nous sommes la cible de régressions sociales mises en place par les gouvernements successifs qui répondent ainsi aux injonctions patronales.

S'il s'agit de trouver des ressources supplémentaires, il y a d'autres solutions : d'une part, faire en sorte que les besoins communs soient définis de manière démocratique et non en fonction des impératifs de la classe dirigeante ; d'autre part, le système actuel organise l'enrichissement d'une minorité au détriment de la grande majorité de la population.

Le financement des retraites et de l'ensemble de la protection sociale est possible en investissant, l'argent actuellement privatisé par une infime minorité à travers l'exonération de cotisations sociales (86,8 milliards d'euros en 2025!), les profits extravagants sur le dos de celles et ceux qui travaillent et ont travaillé (73 milliards de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 au 1^{er} semestre 2026...

Le minimum revendicatif, c'est l'indexation de toutes les pensions du montant de l'inflation ... comme le prévoit la loi (article L 161-23-1 du Code de la Sécurité sociale) !

L'urgence est à un rattrapage des pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis des années : sur ces 10 dernières années, l'inflation a été de 22,5%, tandis que les pensions n'étaient revalorisées que de 17,2%. Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 5,7 mois.

On nous doit presque une demi-année, juste pour maintenir le pouvoir d'achat, et le gouvernement veut encore nous prendre plus ! C'est inacceptable

Il faut imposer le retour à la situation d'avant 1987 dans le secteur privé et d'avant 2003 dans la Fonction publique, c'est à dire la revalorisation sur l'évolution du salaire moyen, ce qui assure une augmentation du niveau de vie des retraité·es et une solidarité avec les actifs et actives.

La lutte commune est primordiale, c'est pourquoi nos organisations soutiennent notamment les mobilisations des personnels des services départementaux d'incendie et de secours à compter du 25 septembre, celles de la fonction publique et des services publics, dont celui de l'Éducation nationale, le 29 septembre.

Le 14 octobre, une réunion du conseil d'administration de l'AGIRC-ARCO va décider du niveau de la revalorisation annuelle des pensions retraite complémentaire pour les retraité·es ayant fait tout ou partie de leur carrière dans le privé. Depuis le 1^{er} novembre 2025, 14 millions de retraité·es relevant du régime Agirc-Arrco ont subi un gel de leur pension complémentaire du fait exclusif du patronat. Ce gel a un impact d'autant plus important que la complémentaire Agirc Arrco représente entre 35 % et 60 % de leur retraite, suivant les catégories professionnelles. **De plus en plus de retraité·es de la Fonction publique sont poly pensionné·es et pleinement concerné·es.**

Ce 14 octobre, notre organisation appelle à des rassemblements pour exiger la revalorisation de toutes les pensions !